

Bruxelles, le 4 septembre 2024 (OR. en)

12520/24 ADD 1 COR 1 LIMITE PV CONS 44 RELEX 1031

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires étrangères) 22 juillet 2024

À la page 3 de l'annexe, le titre doit se lire comme suit:

Déclarations relatives aux points "A" non législatifs figurant dans le document 12055/24

12520/24 ADD 1 COR 1 GIP **LIMITE FR**